

Bulletin

Cinquième décès attribuable à la COVID-19 confirmé dans la région du Bureau de santé Porcupine

Publié le jeudi 7 mai 2020

« C'est avec une énorme tristesse que je m'acquitte du devoir de vous annoncer un autre décès lié à la COVID-19 survenu dans la région desservie par le Bureau de santé Porcupine », déclare la D^{re} Lianne Catton, médecin-hygiéniste au Bureau de santé Porcupine (BSP). Il s'agit d'un septuagénaire qui avait été admis à l'Hôpital de Timmins et du district (HTD) après avoir reçu un diagnostic positif de COVID-19 le 26 avril dernier. Son décès est lié à une éclosion en établissement. Par respect pour la famille, nous ne donnerons aucun autre détail. « Encore une fois, l'annonce de ces pertes est extrêmement difficile à faire et à entendre pour nous en tant que communauté. Évidemment, cette perte est encore plus pénible pour la famille et les amis de cet homme. Nous leur offrons nos condoléances en cette période tragique. »

« Nous tenons à offrir nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches de cet homme », déclare Blaise MacNeil, président et directeur général de l'HTD. Toute perte se fait durement ressentir dans l'ensemble de la communauté et nos pensées se tournent vers les personnes les plus affligées. »

L'HTD continue à collaborer étroitement avec le BSP au cours du processus d'investigation. Afin de protéger tous les patients et les membres du personnel, l'Hôpital a instauré diverses mesures, notamment l'interdiction des visites, le resserrement des exigences concernant le port de l'ÉPI et la réalisation d'un dépistage actif aux entrées de l'Hôpital. Tous les patients ainsi que les membres du personnel qui fournissent des soins directs aux patients ou qui travaillent dans les unités de soins aux patients sont tenus de porter un masque lorsqu'ils sont sur place.

« Cette perte tragique met en évidence la gravité de ce qui se passe dans nos communautés, indique la D^{re} Catton. La situation est stressante pour tout le monde. Il nous faut continuer à travailler ensemble pour protéger nos familles, nos voisins, nos collègues et nos communautés et limiter la propagation de la COVID-19. Restez à la maison le plus possible. Si vous devez sortir de chez vous, prenez des mesures d'éloignement physique en gardant au moins deux mètres (six pieds) entre vous et les autres. Surtout, restez chez vous si vous ne vous sentez pas bien et contribuez à réduire les répercussions de la COVID-19.

Si vous pensez avoir des symptômes de la COVID-19 ou si vous avez été en contact étroit avec une personne qui est atteinte de cette maladie, isolez-vous immédiatement, puis appelez votre fournisseur de soins de santé ou le Bureau de santé Porcupine en composant le 705 267-1181 ou le 1 800 461-1818 (sans frais).

Le gouvernement de l'Ontario demande à tous les Ontariens de rester à la maison et de ne sortir qu'en cas de nécessité absolue, pour des raisons essentielles (p. ex. accéder à des services de santé, faire l'épicerie, aller chercher des médicaments, promener son chien lorsque c'est nécessaire et fournir une aide aux membres vulnérables de la communauté afin de répondre à leurs besoins essentiels). Si vous devez quitter votre domicile, restez à au moins deux (2) mètres des autres.

Visitez le [site Web de l'Ontario](#) pour en savoir davantage sur les mesures que prend la province pour continuer de protéger la population ontarienne contre la COVID-19.